# Le Journal de Bioule

Information de la vie communale

n° 28 janvier 2016

Projets, Informations, Associations

# LE MOT DU MAIRE

**L'année 2015 a été celle du changement dans nos collectivités avec le nouveau découpage des cantons et des régions. Il reste à venir selon le cas le regroupement des communautés de communes. Ces redécoupages doivent permettre la mutualisation de différents services de chaque collectivité pour une gestion plus économe.**

**Aujourd'hui notre commune, compte tenu des exigences en matière de norme et de coût, ne pourrait pas assumer seule la compétence assainissement, eau potable, enlèvement des ordures ménagères, urbanisme, centre de loisirs des enfants...etc. Bioule reste une entité à part entière avec ses propres compétences et son budget. La priorité de notre budget est d'augmenter nos ressources économiques en favorisant l'installation d'entreprises. Nous venons de créer une zone artisanale qui est prête à accueillir des locaux artisanaux, industriels, commerciaux, des bureaux et entrepôts.**

**Le projet agri-solaire permettra aussi un apport conséquent au budget au-delà du bienfait pour la planète en économie de CO2.**

**Nous devons faire face aux besoins nécessaires, notamment à l'école pour la mise en conformité et pour un meilleur confort pour nos enfants. L'aménagement et la mise en valeur du château-école est une opération importante. Il existe encore des financements croisés, c'est à-dire l'apport des différentes collectivités, de l'État et de l'Europe sans lesquels nous ne pourrions pas réaliser nos projets, particulièrement celui-ci.**

**Le Pays Midi Quercy est une structure qui permet dans le cadre d'économies d'énergie et d'aménagement du territoire d'obtenir des subventions, notamment de l'Europe. C'est aussi le prochain périmètre du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui avec les PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) va devenir obligatoire. Notre carte communale est en cours de révision, car de nouvelles dispositions permettent de créer des zones d'activités spécifiques et de mettre à jour toutes les nouvelles normes environnementales.**

**La COP 21 a abouti à un accord historique des 195 pays membres contre le réchauffement climatique de notre planète. Souhaitons qu'un jour tous les pays du monde puissent s'entendre pour que cessent les conflits et les attentats que rien ne peut justifier.**

**La France, pays fondateur des droits de l'Homme a été touchée et le monde entier l'a ressenti. En hommage à toutes les victimes et blessés lors de la cérémonie commémorative de la fin de la grande guerre, toute l'assemblée autour du monument aux morts a respecté une minute de silence et nous avons tous chanté en chœur la marseillaise.**

**À Bioule il fait bon vivre avec des associations qui tout le long de l'année animent notre village et je remercie et félicite les bénévoles qui donnent de leur temps.**

**L'année 2016 est déjà là, avec mon Conseil Municipal, j'ai décidé cette année d'innover en vous présentant les vœux à toutes et à tous le dimanche 24 janvier à 15 h à la salle des fêtes. Vous êtes donc tous cordialement invités.**

**Par avance le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016. Ne manquez pas le rendez-vous et je vous dis à bientôt.**

**Gabriel SERRA**

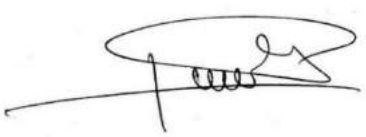

# SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....1
VŒUX DES ASSOCIATIONS .....3
LES PROJETS .....12
LES TRAVAUX .....12
LA VIE MUNICIPALE .....13
COMPTES RENDUS CONSEILS MUNICIPAUX .....20
L'ÉCOLE .....23
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES .....24
ETAT CIVIL .....25
MANIFESTATIONS CULTURELLES.....26
PORTRAITS .....28

INFOS PRATIQUES

**MAIRIE** 3 rue de la Mairie 82800 BIOULE
Tél : 05 63 30 95 62 Fax : 05 63 30 37 85
Mail : mairie-bioule@info82.com
Site internet : www.bioule.fr

Lundi 8 h 30 – 12 h 00
Mardi 8 h 30 – 12 h 30 / 13 h 30 – 14 h 30
Mercredi 8 h 45 – 12 h 00 / 13 h 30 – 18 h 00
Jeudi 8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 14 h 30
Vendredi 8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 14 h 30

**ÉCOLE** place du château 82800 BIOULE
Tél : 05 63 30 80 51
Mail : ce.0820301G@ac-toulouse.fr

**CENTRE DE LOISIRS**
Place du château 82 800 BIOULE
Tél : 05 63 67 36 31
Tél : 06 82 78 80 64 Me Delcassé
Mail : clsh.bioule@info82.com

**BIBLIOTHÈQUE** rue de l'église
82800 BIOULE
Tél : 05 63 31 97 15
Mail : bibbioule@info82.com
Site internet : cctva.agate-sigb.com
Mardi 16 h – 18 h
Mercredi 14 h – 18 h
Jeudi 16 h – 18 h

**CHATEAU** Visites :
Juillet
Samedi et Dimanche 15 h – 19 h
Août
Lundi au Dimanche 15 h – 19 h

**COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRASSES ET VALLEE DE L'AVEYRON**
Maison de l'Intercommunalité et des services publics
370 avenue du 8 mai 1945 – BP 800 35 – 82800 NEGREPELISSE
Tél : 05 63 30 90 90 Fax : 05 63 30 81 77
Mail : cctva@info82.com Site internet : www.cc-terrasses-vallee-aveyron.fr
Lundi au vendredi 8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00

**RAMASSAGE DES ORDURES**
Ordures ménagères (conteneur bordeaux) : Mercredi toutes les semaines
Tri sélectif (conteneur jaune) : Mercredi une semaine sur deux

## TENNIS CLUB DE BIOULE

Depuis septembre, le tennis club de Bioule s'est sensiblement rapproché du club voisin de Nègrepelisse, en créant une entente sportive. Le bureau du TCN nous a proposé de mutualiser l'emploi de Marianne, Diplômée d'État. Ainsi, Marianne dispense des cours sur notre terrain le vendredi de 16 h à 21 h, pour tous les niveaux, et pour le bonheur des plus petits aux plus grands !

Le mot d'ordre, au sein du club, est la bonne humeur. Tou(te)s les licencié(e)s viennent d'abord pour passer un moment agréable, convivial et sportif ; la prof nous apprend, nous corrige, nous conseille, avec pédagogie et sourire. Elle prépare aussi les plus vieux aux compétitions individuelles, collectives, locales et régionales.

La grande fierté du Club, cette année, a été de « *recruter* » suffisamment de femmes pour créer un groupe spécifique. Nathalie, Émilie, Sabine, Joséphine, Laurence, Céline... toutes progressent, et prennent plaisir à venir !
Ces dernières semaines, les actualités n'ont pas été réjouissantes. Lors de l'Assemblée Générale du Comité de Tennis 82, nous avons été plusieurs dizaines à respecter une minute de silence, en mémoire aux derniers événements tragiques Parisiens. Le bureau du TCB y était présent, et a rendu hommage lui aussi aux personnes disparues.

*Le groupe des jeunes avec Marianne, leur entraîneur*

En même temps, cette AG a été l'occasion de rappeler que la vie associative et sportive est, et doit rester le moyen de créer du lien social, de rapprocher les individus entres eux. Les moments de partage, d'échange, autour d'un terrain de sport doivent perdurer, et pour cela le milieu associatif est un moteur indispensable.

Le bureau est à votre disposition, et sera heureux de vous compter parmi nous !
Le tennis club de Bioule souhaite à toutes les Bioulaises et Bioulais une bonne année 2016.

**Le président, François-Xavier Manceau**

## LE SPORT BOULES CAUSSADAIS

Comme chaque année, en coopération avec les joueurs de pétanque de Bioule, le Sport Boules Caussadais organisera un concours de boules lyonnaises le vendredi qui précède la fête d'août, à savoir le vendredi 19 août.
Ce concours, qui attire généralement de nombreux joueurs, se poursuivra par un repas pris en commun, à la salle des fêtes ou sur l'esplanade de la piste de danse si le temps le permet.
D'ici-là, les responsables du Sport Boules Caussadais et les amateurs de longue souhaitent une très bonne année à tous les bioulais, boulistes ou non !

**Le président, Robert Delpeyrou**

## RENCONTRE AUTO-MOTO

Je veux juste commencer par une pensée aux victimes des attentats de Paris et à leurs familles.
Merci
Rendez-vous est pris pour le dernier week-end de juin, le 25 et 26 juin 2016 pour la 17ème édition de notre Rencontre Auto-Moto à Bioule.
Toujours la même motivation avec une équipe nouvelle qui a changé, mais des personnes nouvelles motivées à 100%, motivées pour réaliser une belle rencontre 2016.

Le samedi reverra sans doute une bourse d'échange (sous toutes réserves) et le dimanche notre traditionnelle balade nous amènera dans le Frontonnais pour un parcours de 60 km, départ 9 h puis arrêt pour un casse-croûte sucré/salé et retour vers 12 h 30 pour le repas chaud réalisé par notre traiteur. L'après-midi, à l'ombre des platanes, les véhicules seront en exposition pour votre plus grand plaisir et le nôtre !!
Nous espérons que vous serez nombreux à venir.
Je voudrais ici remercier tous les membres de l'association qui se donnent à fond pour que cette fête soit réussie. Merci également à la Mairie pour le prêt de ses installations et de ses matériels, merci aux employés techniques et administratifs pour leur aide précieuse.

Toute l'équipe de l'association se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2016 !
Tous nos vœux de bonheur, de réussite à vous et à vos familles.

**Le président, François Mercier**

## FESTIBIOULE

Vous avez été très nombreux cette année encore à partager le repas du village, début juillet sur la place du château. Mathilde assurait l'animation avec sa belle voix chaleureuse, son sourire et son accordéon. Nous avons chanté « Pourtant que la montagne est belle » mais nous avions envie de le transformer en « Pourtant que le village est beau... » !
Je ne peux résister au plaisir d'écrire ces quelques mots de Brassens qui racontent assez bien notre fête :
Ce n'était rien qu'un peu de pain,
Mais il m'avait chauffé le corps,
Et dans mon âme il brûle encor'
A la manièr' d'un grand festin.
Elle est à toi cette chanson,
Toi, le Bioulais qui, sans façon,
D'un air heureux m'a souri
♫♪♪ ♫♪♪

Mémo : La participation de 4 € finance la SACEM, les grillades et l'apéritif de bienvenue. La date du prochain repas est le samedi 2 juillet 2016. Les réservations se font une semaine avant. Et le principe : on partage nos créations culinaires comme un repas des quartiers du village où tous les Bioulais, la famille, et les amis sont les bienvenus.
Nous vous souhaitons pour 2016 du soleil dans vos cœurs, pour vous et tous vos proches.

**Sabine, Ingrid et Gabrielle**

## CLUB DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Les années filent, filent...A Fond la Forme...A bas les Formes, telle est la devise de notre club qui réunit des dames toujours volontaires et assidues.
Les séances se déroulent dans une super ambiance avec des animateurs professionnels : Domi, SaÏda, Brice, François … et Claudie qui assure les cours en cas d'absence. Pensez à la souplesse et à l'harmonie de votre corps, venez nous rejoindre vite, pour préparer les fêtes. Il n'est jamais trop tard.
Depuis deux ans, nous avons élargi nos séances, et vous avez désormais trois possibilités :

- Le lundi soir de 20 h 30 à 21 h 30
- Le mercredi soir de 20 h 30 à 21 h 30
- Le vendredi matin, de 10 h 30 à 11 h 30 : gym douce et adaptée aux personnes qui ont des soucis de dos et autres.

Toutes les séances se déroulent dans la salle des fêtes chauffée.
Le club se porte bien et, comme vous pouvez le voir, il y en a pour tous les goûts : tonique, efficace. N'hésitez plus, osez, quand on commence, on ne peut plus s'en passer !
Pas d'arrêt en période de vacances scolaires : nous fonctionnons de septembre à juin, avec en plus, l'été des marches de 20 h à 21 h 30.
La cotisation à l'année est au prix de 50 € (+ 5 € pour les haltères) et elle vous donne également droit à la salle équipée qui se trouve au premier étage de la mairie.
Ces messieurs sont aussi très investis et s'entraînent très souvent dans la salle, selon leurs disponibilités. Notre club est ouvert aux habitants des communes voisines : venez avec votre famille, vos amis...
Nous nous efforçons également d'organiser des moments de convivialité : soirées coques, crêpes et autres.
En souhaitant que 2016 vous motive et au nom de toutes les adhérentes, je vous souhaite de bonnes fêtes, à vous et vos familles.

**La présidente, Claudie Villette**

*Le vendredi matin, cours de gym douce*

## LA SOCIETÉ DE CHASSE ACCA

L'année 2015 arrive à son terme avec son lot de peines et de joies, pénétrons lentement dans l'année 2016 qui nous l'espérons sera meilleure que les autres.
La planète est malade, lance une annonce, elle cherche des électriciens pour rétablir le courant entre les gens, des opticiens pour changer leur regard, des artistes pour dessiner un sourire sur tous les visages, des maçons pour bâtir la paix, des jardiniers pour cultiver la pensée et des professeurs de math pour nous apprendre à compter les uns sur les autres.
Nous, sympathisants et sociétaires chasseurs bioulais respirons déjà la convivialité, le sourire, l'ambiance, le partage, le respect d'autrui, le respect de l'environnement faune et flore. Nous sommes tous adeptes de la nature que nous partageons dans le même silence.
Amis chasseurs restez polis, courtois, faites partager votre passion aux jeunes, hommes ou femmes qui le souhaitent. Grâce à l'effort de vous tous, l'année 2015 a été très giboyeuse pour le bonheur des chiens et de leur maître.
Nos projets sont :

- Faire évoluer les mentalités, la sécurité des chasseurs et d'autrui, le respect de toutes et tous
- Participation à l'opération venaison de Noël avec la croix rouge
- Soirée moules à la paille le samedi 3 septembre 2016

Rappel :

- Propriétaires de chiens, chasseurs ou non, évitez la divagation des chiens afin de prévenir tout problème et de protéger la reproduction du gibier.
- Participation obligatoire de tous les chasseurs à deux matinées de chasse aux nuisibles, sinon pénalité
- Dates des prochaines battues aux nuisibles : samedi 16 janvier, 23 janvier, 30 janvier, 6 février, 13 février et 20 février (plus autres dates à venir).
- Accessoires obligatoires : Casquettes + gilet fluo + trompe de chasse.

Tous les rendez-vous sont fixés le matin à 8 heures à la maison de la chasse, chez Jean-Stéphane Paul 1324 Chemin des Mondettes à Bioule.

Renseignements et contacts :
Jean-Louis Villette 05 63 30 94 09 ou 06 09 67 58 38
Jean-Claude Paul 05 63 27 58 19 ou 06 25 01 19 51
Jean-Stéphane Paul 05 63 30 35 03 ou 07 60 91 52 03

*Formation chef de battue à la Salle des Fêtes de Bioule*

Bienvenue dans notre société, venez nous rejoindre.
Bonnes fêtes à tous et à toutes, meilleurs vœux pour 2016.
Notre devise :
Les chasseurs de Bioule : une motivation
La chasse : une nécessité écologique
La nature : un espace de rencontre à tout être respectueux

**Le trésorier, Jean-Louis Villette**

## DIX DE DER

La belote est désormais une tradition bien ancrée à Bioule : d'octobre à avril, le jeudi soir, tous les quinze jours, les amateurs de ce jeu se retrouvent à la salle des fêtes pour des concours amicaux.
La bonne humeur d'Agnès et Claude à l'inscription, le sourire permanent de Jocelyne, qui prépare les cafés et les tisanes au bar, assurent la convivialité de ces soirées.
Le bureau a su être à l'écoute des propositions et désormais un tableau permet de suivre les scores de toutes les équipes au fur et à mesure des parties.
Les plus chanceux repartent avec des jolis lots de viande ou des filets garnis, ou encore une bouteille d'apéritif si on a choisi le bon numéro de tombola !
Les prochains concours auront lieu les jeudis 21 janvier, 18 février, 3, 17 et 31 mars et 14 avril. L'engagement est à 6 €.
Que vous soyez ou non amateur de jeux de cartes, les membres du bureau de « Dix de Der » vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016.

*Toujours plus d'amateurs de belote*

**Le président, Claude Carenou**

## LES AÎNÉS DE BIOULE

Nous avons eu une année bien occupée qui s'est très bien passée. Notre programme d'activités s'est enrichi.
La soirée cabaret de mi-septembre a été une réussite : les nombreux participants ont apprécié l'ambiance, la qualité du spectacle proposé par « Les Deux Enchanteurs » et l'excellent repas préparé par notre ami Léon.
Certaines de nos animations sont désormais ouvertes à tous : voyages, repas, projection de film... moyennant bien entendu un tarif différent de celui des abonnés.
Le club des Aînés a un conseil d'administration dynamique qui œuvre pour la bonne marche de l'association.
Bioulaises, Bioulais, venez nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé, pour se retrouver tous les premiers jeudis du mois autour d'un goûter, avec des jeux de cartes, des jeux de société, des petits lotos.
Voici le planning des activités pour 2016, sous réserve de modifications : jeudi 4 février coque des rois offerte aux enfants de l'école, jeudi 3 mars démonstrations, repas et loto, jeudi 24 mars, sortie à Villefranche pour déguster le stockfish, jeudi 7 avril repas de l'amitié, du 20 au 23 avril, voyage au Pays Basque, jeudi 2 juin conteur occitan, jeudi 7 juillet repas grillades avec les danseurs occitans de l'Esquirol et Lo Réviscol, jeudi 4 août spectacle son et lumières à Flagnac, dimanche 6 novembre loto et samedi 10 décembre repas de Noël au restaurant. Les autres jeudis de rencontres seront animés par des lotos ou jeux de société.
Sachez enfin que le club a souhaité replanter un arbre dans le jardin de la mairie, en lieu et place du chêne planté voici 30 ans, mais arraché par la tempête du 31 août. C'est aujourd'hui un magnolia qui étale ses branches près des bancs du square.

*Les aînés ont planté un nouvel arbre dans le jardin de la mairie*

Au nom des Aînés, je vous présente mes meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur et santé à tous.

**La présidente, Josiane Débéda**

## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour cette nouvelle année scolaire, l'association des Parents d'élèves de Bioule a renouvelé son bureau avec à la présidence Mme Marilyne ESCOBEDO accompagnée de Mme Angélique FARRE secrétaire et de Mme Angélique MORENO trésorière.

Mais l'APE ne serait rien sans l'aide de nombreux parents bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie et, sans oublier bien sûr, la participation de nombreuses familles à toutes les manifestations que nous organisons tout au long de l'année.

*Balade à dos d'âne pour le marché de Noël*

Il a été organisé, le 6 décembre dernier, notre traditionnel Marché de Noël qui, comme chaque année, a rencontré un vrai succès et ce malgré les dernières modifications apportées. L'APE a souhaité que le Marché de Noël 2015 soit principalement consacré aux enfants de l'école. Ce fut un moment agréable où, enfants et parents de Bioule, ont pu se retrouver en famille autour des diverses activités proposées telles que la promenade en calèche ou à dos d'âne, le maquillage, la lettre au Père Noël et bien sûr les incontournables chants des enfants de l'école etc....

Les manifestations organisées par l'APE tout au long de l'année précédente ont été de vraies réussites. C'est pourquoi, l'APE peut se permettre, pour l'année 2015 / 2016, d'aider l'école à financer divers achats et de donner la possibilité aux enfants d'en profiter pleinement.

À savoir :
- l'achat d'un caméscope (déjà offert à l'école)
- le financement du spectacle de noël qui a eu lieu le 18/12/2015
- une aide financière pour les sorties scolaires à venir d'une valeur de 10 euros par enfants
- l'achats de jeux pour la cour de récréation (cordes à sauter, élastiques, trottinettes etc..).

Alors, tous à vos agendas……On compte sur vous !!!!

Rendez-vous le samedi 12 mars 2016 pour le traditionnel Bal Costumé.

C'est sur ce sentiment que l'équipe de l'APE vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année 2015 à vous et à vos proches.

Site internet : http:www.apebioule.webnote.fr / Facebook : APE de Bioule

**La présidente, Marilyne Escobedo**

## LE COMITÉ DES FÊTES

Les Festivités 2015 étant terminées, nous voilà projetés vers celles de 2016.
Nous dévoilons les grandes lignes du programme de 2016 qui a été mis place à savoir :
Dimanche 17 juillet : Vide grenier sur le terrain du camping.
Samedi 20 août : FESTIVAL DE COUNTRY
Dimanche 21 août : FESTIVAL DE COUNTRY
De nouveaux groupes viendront animer ce 16ème FESTIVAL.
Lundi 22 août : BAL MUSETTE, les amateurs de musette se retrouveront sur la place arborée des platanes centenaires avec le célèbre orchestre musette-variétés de SYLVIE NAUGES dont la réputation n'est plus à faire.
Nous ne ménageons ni notre peine, ni notre temps depuis plusieurs années afin que la tradition perdure, ne l'oublions pas, nous sommes tous des bénévoles.
Si vous avez des idées nouvelles, des propositions de loisirs, des projets festifs afin de dynamiser notre comité nous vous invitons et vous encourageons à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Le Comité de Fêtes adresse ses remerciements pour leur concours financier, leur participation et leur collaboration lors des festivités :

- Aux sponsors du festival de country
- Aux Bioulais, lors de leur participation aux manifestations
- À Monsieur le Maire et son conseil municipal
- Aux employés municipaux

et adresse ses vœux de prospérité, de paix et de sérénité pour 2016, et vive les festivités 2016.

*Les bénévoles du comité des fêtes*

**Le président, Thierry Mattéï**

## LA BIULADA DURABLEMENT

Alors que l'aube d'une nouvelle année approche, l'association « La Biulada Durablement » qui regroupe une vingtaine d'adhérents, s'est réunie dans le cadre de son assemblée générale le 4 décembre. Ses objectifs sont les suivants :

- Pérenniser la ressource du peuplier et participer à la relance de cette essence sur notre territoire en répondant aux exigences du futur concernant la ressource en bois
- Informer sur l'actualité de la filière du peuplier et favoriser les échanges d'expériences
- Favoriser la mise en place des synergies locales et notamment avec la plateforme bois-énergie de Nègrepelisse.

Dans cet esprit des démarches ont été accomplies auprès de divers organismes dont l'Association de Valorisation du Peuplier (AVP) à Casteljaloux (47) et le Groupement Interprofessionnel du Peuplier d'Aquitaine (GIPA) à Bordeaux. D'autre part, des contacts ont été établis avec la municipalité de Nègrepelisse pour étudier la mise en place d'un partenariat concernant la récupération et l'approvisionnement de la plateforme en vue de la combustion du bois de peuplier à la chaufferie de la ville.
L'association se tient à la disposition des concitoyens qui souhaiteraient avoir des informations sur la culture et la filière du peuplier.
Le président et les membres de « La Biulada Durablement » expriment au seuil de cette année 2016, tous leurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets à chacun d'entre vous.

**Le président, Jacques Zordan**

## LES AMIS DU CHÂTEAU « LA LUCIOLE »

La XXVIème Edition du Festival de Théâtre « André Gadouais » a connu un franc succès au mois d'octobre dernier. Particulièrement notre troupe locale, La Luciole, qui présentait « Sous les charentaises… La Plage ! », mise en scène par Marie-France Ménac. Vaste programme… ! Cette dernière édition a vu une nouvelle collaboration avec notre ami si talentueux Germinal et la troupe Le Bathyscaphe avec son « Moche » qui nous a enchantés par sa merveilleuse interprétation.

Malgré notre engouement et notre gaieté, notre troupe a été effroyablement meurtrie, comme vous tous, par les attentats sanglants qui ont endeuillé notre nation.

L'intolérance, le repli sur soi ne doivent pas devenir un réflexe à notre peur, un obstacle à notre culture démocratique et solidaire du vivre ensemble, sur notre terre de résistance où, il y a plusieurs siècles, protestants et catholiques ont su s'entendre, où, voilà 70 ans, nos enfants luttaient pour notre démocratie et notre indépendance dans les maquis de résistances de nos forêts tarn-et-garonnaises.

La vie artistique continuera, plus engagée encore s'il le faut, malgré et contre tout. Cette nouvelle année, plus que tant d'autres, doit nous voir unis pour décupler nos forces et nos talents.

*La troupe de la Luciole*

Les membres des Amis du Château et de la Luciole vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016. Que notre 26ème année d'existence vous voit encore fidèles à notre festival de théâtre « André Gadouais ». Nous vous attendons donc à nouveau nombreux et enthousiastes pour notre édition d'octobre prochain à la salle des fêtes municipale. D'ici là que de très belles surprises remplissent votre année et que nous vous retrouvions en pleine santé.

**La présidente, Isabelle Delaroque**

## LES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES DE BIOULE

Notre dernière rencontre, le 14 juin 2015 fut une très agréable journée pour la cinquantaine de personnes qui a bien voulu participer. Malheureusement, c'est trop peu pour couvrir les frais d'organisation de cette manifestation (tenue de compte, assurances, photocopies, timbres…).
Depuis plusieurs années nous avons fait appel aux trentenaires et quadragénaires qui ont fréquenté les écoles de Bioule, et qui souhaitaient nous rejoindre et (ou) réunir leur classe (d'école ou d'âge) …. Pas de réponse.
Donc, au regret des plus anciens, nous ne pouvons pas renouveler l'opération pour l'année 2016 et l'association est mise en sommeil jusqu'à ce que ….
En espérant que le réveil sonnera prochainement nous vous souhaitons à tous une bonne année 2016.

**Le secrétaire, José Galera**

*Quelques participants aux dernières rencontres*

## LE CŒUR AU MALI

Le Cœur au Mali est une association loi 1901, qui a pour but de venir en aide à l'enfance délaissée du Mali.
Le nombre d'enfants accueillis a encore, pour cette année 2015, largement dépassé la capacité d'accueil de la Pouponnière d'État de Bamako.
Notre association prend en charge le salaire de trois nounous et permet le financement dans l'urgence de médicaments et de lait.
Ceci est possible grâce aux dons, ainsi qu'à la vente d'artisanat lors d'expositions ou sur notre site internet (www.lecoeuraumali.org).
Nous réalisons également chaque année une opération « Chocolat de Pâques » au profit des enfants de la pouponnière en vendant des chocolats réalisés par un grand maitre chocolatier alsacien qui nous reverse 15 à 20 % de la recette. Alors si vous souhaitez déguster d'excellents chocolats et faire une bonne action, n'hésitez pas à nous contacter.
Nous souhaitons en ce début d'année 2016, grâce au soutien de chacun, aider la pouponnière à offrir aux enfants un foyer, une alimentation et des soins adaptés.
Les membres du bureau de l'association, vous souhaitent une heureuse année 2016.

**La présidente, Sylvie Blanche**

## LA RÉVISION DE LA CARTE COMMUNALE

Le bureau d'études Rural Concept a été choisi par le Conseil Municipal pour cette révision.
Depuis la dernière révision en 2003, de nombreuses réglementations sont venues s'ajouter. De ce fait la nouvelle carte communale doit prendre en considération tous les nouveaux critères d'aménagement de l'espace.
Une première version a été présentée à la Direction Départementale des Territoires en août 2015. Il s'avère que la zone constructible existante est trop importante par rapport au besoin de l'augmentation prévisible de la population d'ici 10 ou 15 ans.
Par conséquent, une réduction des surfaces constructibles nous est imposée. Ce qui est tout à fait indépendant de la création d'une zone constructible pour activité spécifique, telle le photovoltaïque et autres.
Une deuxième présentation du projet à la Direction Départementale des Territoires mi-octobre a été positive.
Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est en cours d'élaboration, son périmètre est celui du Pays Midi Quercy, soit quatre Communautés de Communes, soit 49 communes. De ce fait, nous devons consulter la Chambre d'Agriculture et la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers).
Après cette consultation, si la commission donne un avis favorable, nous serons à même de procéder à l'enquête publique. Elle portera sur l'ensemble de la commune avec les limites de zones constructibles pour activités.
Je tiens à préciser qu'il faut bien faire la différence entre la zone constructible traditionnelle et la zone constructible pour activités où seules les constructions pour les activités désignées seront autorisées et rien d'autre.

## PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Ce projet avance simultanément au projet de révision de la carte communale. Les propriétaires des différentes parcelles de la zone concernée ont pratiquement tous signé les promesses de bail.
Ce projet appelé aussi agri-solaire prévoit l'utilisation de 15 hectares de pâturages avec des bâtiments pour ovins. Cette activité permettra une continuité agricole de cet espace avec l'aide à l'installation d'un jeune agriculteur. Sa vocation première est bien de produire de l'énergie renouvelable et aussi d'économiser des gaz à effet de serre pour nos enfants et nos générations futures. Ceci sans oublier les retombées économiques pour le budget municipal.

# LES TRAVAUX

## RESTAURATION DU CHÂTEAU-ÉCOLE

L'agence Thouin Architecture, choisie pour la maîtrise d'œuvre de la restauration de l 'aile ouest du château école, a présenté à la rentrée l'Avant-Projet Sommaire de cette restauration. Cet APS a été approuvé par le Conseil Municipal dans sa séance du 16 octobre 2015.
Comme nous l'indiquions dans notre dernière édition du « Journal de Bioule », les travaux portent sur la réalisation d'une salle de repos, de toilettes et d'une salle de motricité (ou salle de classe en fonction des effectifs) en rez de chaussée et de deux grandes salles de classe primaire à l'étage, ainsi que deux salles complémentaires.
L'ensemble de la galerie sera également restauré et le mur de la façade principale largement repris, rendant ainsi sa majesté à l'ensemble du bâtiment.
Le coût total de l'opération comprenant les honoraires d'architecte, le bureau de contrôle et divers aléas s'élève à 1 447 506 € HT. Le total des demandes de subventions s'élève à 974 528 € (DRAC, DETR, Région, Conseil Départemental et Communauté de Communes).
Aujourd'hui les arrêtés de subventions n'étant pas acquis, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la finalité du projet en entier ou en partie, sachant que l'opération comprend un programme de base et un programme complémentaire.

## ZONE ARTISANALE DE GUIROLE

Ce projet est pratiquement terminé comme vous pouvez le constater route de Cayrac.
Le maître d'œuvre est le bureau Gétude et les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eurovia.
La surface totale de cette zone est de 1,9 hectares. L'aménagement porte sur six lots d'environ 2000 m² chacun.
Le prix de vente a été décidé début décembre par le Conseil Municipal, soit 12 € le m². Déjà quelques lots ont été retenus par des artisans locaux. Pour plus de précision, s'adresser à la mairie.

*Grâce à une météo clémente, les travaux ont été réalisés en trois semaines*

# LA VIE MUNICIPALE

## LES CÉRÉMONIES DE COMMÉMORATION

De nombreux bioulais se sont rendus à l'invitation du maire pour célébrer cet été l'anniversaire de la prise de la Bastille et plus récemment celui de l'armistice de la première guerre mondiale. Cette dernière cérémonie s'est déroulée le 15 novembre, deux jours après les attentats de Paris et les participants ont entonné la Marseillaise après une minute de recueillement.
Tous ont pu ensuite voir ou revoir l'exposition « Correspondance de guerre », installée pour quelques semaines en salle du conseil municipal.

*Dépôts de gerbe pour le 14 juillet et le 11 novembre*

## LE NOËL DES AÎNÉS

Parmi les moments forts de cette fin d'année 2015, nous retrouvons le traditionnel repas de nos Ainés de plus de 80 ans, qui a eu lieu cette année le samedi 19 décembre.
Comme chaque année, ce fut l'occasion de partager des moments conviviaux autour d'un bon repas préparé par nos cantinières Marie Christine et Florence que nous remercions chaleureusement.
C'est plus de 60 convives qui se sont réunis, entourés des membres du CCAS. Ce fût un joyeux après-midi avec jeux (de cartes ou de société) ou simplement des causeries tant il est vrai que le bonheur était présent.
Les personnes qui n'ont pu se déplacer ont reçu la visite de membres du CCAS chargés de leur distribuer un petit colis, afin qu'ils soient associés à ce moment de partage et d'amitié

*Les aînés viennent toujours nombreux à ce repas*

## FRANCE 2 EN REPORTAGE À BIOULE

*France2 en tournage à la cantine*

On se souvient du documentaire tourné par Anaïs Le Guenec, réalisatrice indépendante, et diffusé sur France 3 en juin 2015.
Ce documentaire, très bien fait, a attiré l'attention des journalistes de France 2, séduits par l'initiative de notre cantine intergénérationnelle.
Hélène Vergne, rédactrice, et son cameraman, sont venus le jeudi 19 novembre filmer le repas partagé de nos aînés et des enfants de l'école. Ils ont pu ce jour-là prendre des images de Pierre Castel et Robert Fraysse, fêtant respectivement leurs 92 et 86 ans, au milieu de petits convives ayant 80 ans de moins qu'eux !
Le reportage a été diffusé au journal de 13 h de France 2 le 15 décembre 2015 mais peut également être visionné sur le site http://www.francetvinfo.fr/societe/dans-le-tarn-et-garonne-des-personnes-agees-mangent-a-la-cantine-avec-les-ecoliers_1224123.html

## URBANISME

Au cours de l'année 2015, la mairie de Bioule a délivré :

- 30 certificats d'urbanisme
- 2 permis d'aménager
- 7 permis de construire

Et 23 déclarations préalables ont été enregistrées.

## UNE NOUVELLE MARMITE POUR LA CANTINE

Dans nos précédentes éditions du « Journal de Bioule », nous avons évoqué le prix décerné l'an dernier par la Fondation Nestlé à notre « cantine intergénérationnelle ».
Ce « Nid d'Or » d'une valeur de 5000 €, qui récompensait notre action pour la transmission du bien manger, nous a permis de faire l'acquisition d'une nouvelle marmite.
Cet équipement, d'une capacité d'une centaine litres, fonctionne au gaz et permet de cuisiner soupes et sauces sans avoir à soulever du poids. Idem pour l'entretien : l'eau de nettoyage s'évacue directement à l'égout, ce qui facilite la tâche de nos cantinières.

*Un nouvel équipement pour nos cantinières*

## LES TRAVAUX DU MOULIN TERMINÉS

Les importants travaux du moulin, commencés au printemps, se sont terminés fin novembre, rendant à l'esplanade de la salle des fêtes son calme habituel.
Rappelons que le moulin, à l'origine une minoterie liée au château, est depuis le début du siècle dernier une usine hydroélectrique. L'électricité produite est ainsi vendue à EDF.
Son propriétaire, M. Galaup, a souhaité changer les grilles abîmées et dont l'entrefer était à 7 centimètres, espace trop important par rapport aux recommandations écologiques de la police des eaux et de la fédération de pêche.
L'essentiel des travaux a donc porté sur l'installation de grilles avec un entrefer à 2 centimètres, mais d'une surface plus importante afin de ne pas réduire l'entrée d'eau. Un dégrilleur automatique, chargé de nettoyer la grille lorsque le niveau d'eau baisse, a également été mis en place.
Deux des trois turbines datant de 1927, ont été modernisées tandis que la troisième, plus récente (1976), a pu être laissée en l'état.
Bien entendu, ces travaux devaient être réalisés hors d'eau, d'où la construction préalable d'un batardeau (barrage provisoire), enlevé en fin de chantier.
Le propriétaire du moulin considérant qu'il aurait été dommage de ne pas profiter des travaux pour réaliser un « lifting » du bâtiment, la toiture du bâtiment et l'appentis jouxtant le moulin ont retrouvé une deuxième jeunesse.
Il reste maintenant à végétaliser à nouveau les berges, mais, n'en doutons pas, la nature reprendra ses droits au printemps.

*Travaux au moulin*

## ÉLECTIONS RÉGIONALES

Voici les résultats du deuxième tour des élections régionales pour notre commune :
Inscrits : 816
Votants : 561
Exprimés : 530
Liste Louis Aliot (Front National) : 227 votes (42,83 %)
Liste Carole Delga (Union de la gauche) : 208 votes (39,25 %)
Liste Dominique Reynié (Union de la droite) : 95 votes (17,92 %)

*Quelques jours après avoir fêté leurs 18 ans, Estrella et Florian ont voté pour la première fois*

# Agriculture

## LES DIFFICULTÉS DES PRODUCTEURS LAITIERS

La filière lait vit de plus en plus difficilement en France. Bioule est un exemple vivant des difficultés de la profession : voici 20 ans, une dizaine d'agriculteurs faisait du lait sur notre commune et on comptait environ 250 vaches allaitantes.
Aujourd'hui, seuls Bernard et Jean-Pierre Salacroux font encore du lait, à la tête d'un troupeau d'une cinquantaine de vaches. Et pour combien de temps ? Jean-Pierre est pessimiste. Un chiffre résume la situation : en ce moment, le litre de lait leur est payé 0,27 €. Un prix extrêmement faible au regard des normes de plus en plus draconiennes à respecter, des investissements à rembourser. Sans compter évidemment les heures de travail, la contrainte 365 jours sur 365. Comment soutenir la concurrence de certains pays européens, comme l'Allemagne ou la Hollande où l'État soutient fortement les agriculteurs ?

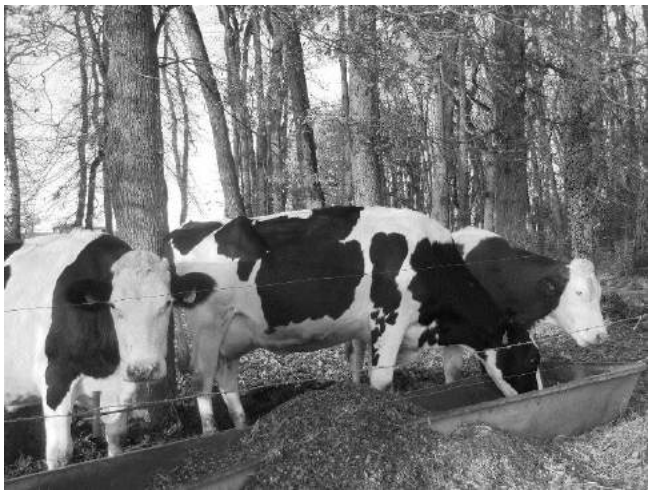

*Le dernier troupeau de la commune*

# Environnement, cadre de vie

## TEMPÊTE DU 31 AOÛT

Notre commune, comme beaucoup en Tarn et Garonne, n'a pas été épargnée par la violente tempête du 31 août dernier. Si heureusement aucun blessé n'est à déplorer, les arbres et les toitures ont souffert de ce fort coup de vent. Au cours de la nuit qui a suivi, employés municipaux et élus se sont efforcés de sécuriser les routes en enlevant les branches ou en installant des panneaux. Il a fallu ensuite une bonne dizaine de jours à nos employés municipaux pour dégager l'ensemble des arbres et branchages tombés sur les routes et les espaces publics. Nous remercions le personnel, les élus et les riverains qui spontanément se sont mis à l'œuvre pour dégager les voies de circulation routière.
Côté bâtiments municipaux, environ 18 000 € de dégâts sont à déplorer, essentiellement des tuiles envolées et des infiltrations d'eau. Ces dégâts, couverts par l'assurance au-delà de la franchise, sont en passe d'être réparés. Rappelons qu'il appartient aux propriétaires des arbres abîmés de faire tomber les branches qui resteraient éventuellement en suspens. En cas de chute, ce risque ne serait pas couvert par les assurances.

*Arbre déraciné dans le jardin municipal*

## LA PYRALE DU BUIS

Pour la deuxième année consécutive, et comme un peu partout dans le département, les buis de la commune ont souffert de l'attaque de la pyrale, une chenille particulièrement vorace qui dévore la feuille du buis en quelques semaines. Malgré plusieurs traitements, les petits buis de la traverse du village ressemblent maintenant à des arbustes desséchés. Seuls les buis de l'allée de l'école, bien plus grands, ont bien résisté.
Il faudra attendre le printemps pour voir si une repousse est possible. Dans le cas contraire, nos cantonniers envisageront de replanter de nouveaux arbustes, peut-être une autre variété.

## RANDONNER DANS BIOULE

Randonner dans Bioule, c'est possible que vous soyez ou non bon marcheur.
Pour les plus sportifs, il existe les deux chemins de Petite Randonnée (PR), établis par la Communauté de Communes. Le plus long, celui de la Tanguine fait 17 kilomètres et vous mène sur les hauteurs de Bioule, en limite de Caussade. Compter quatre heures. L'autre, de 9,7 km passe par la Bouffière et se parcourt en 3 heures.
M. le Maire vient également de recenser six parcours de longueurs variables, qui permettent de faire du tour du village. De 350 mètres pour le plus court à 3,5 km pour le plus long, ils sont répertoriés sur une carte disponible en mairie

## LE TOUR DE FRANCE COLOMBOPHILE À BIOULE

En juillet 2015, le tour de France colombophile faisait étape à Bioule, pour le plus grand bonheur des enfants du CLAE, qui ont participé activement à cette manifestation. Frédéric Hennel, bioulais passionné de pigeons voyageurs et président des « Messagers Montalbanais », est à l'origine de cette étape dans notre village. Il a souhaité associer les enfants de Bioule à ce lâcher, après leur avoir expliqué la croissance, le dressage et le baguage des pigeons. Un moment de pédagogie active comme les aime Frédéric, lui qui a de même bénéficié des apprentissages de plusieurs colombophiles.

*Frédéric Hennel soigne chaque jour ses pigeons*

Tout a commencé pour lui en 2012, à cause de...ou grâce à M. Pillot, un nègrepelissien qui a donné à Frédéric Hennel son premier couple de pigeons voyageurs. Outre les deux volatiles, il lui a aussi transmis du matériel et des conseils avant que Guy Pagès et Philippe Rescoussery ne le prennent sous leur aile protectrice et poursuivent son initiation à la colombophilie.
L'élève a dépassé les maîtres puisque, au printemps dernier Frédéric Hennel est devenu président des Messagers Montalbanais, suite au décès de Marc Coffinet.

*Les enfants du centre de loisirs ont participé au lâcher*

Chaque matin avant de se rendre à son travail chez Tignol Béton, Frédéric passe plus d'une heure avec ses pigeons, car il en a près d'une centaine en période de concours, au printemps. Il lui faut veiller à leur nourriture et à leur hygiène, mais aussi les vacciner, surveiller les pontes et les éclosions, le sevrage et bien sûr les entraîner régulièrement. Ce n'est pas sans travail qu'un pigeon voyageur, lâché en Belgique, réussit à rejoindre Bioule dans la journée, au terme d'un vol de près de 800 kilomètres !
C'est d'ailleurs en Belgique que l'on trouve une des plus fortes traditions colombophiles, héritage du temps où les pigeons traversaient l'Atlantique pour rejoindre Anvers et annonçaient les marchandises amenées par les voiliers de commerce.
Le 15 juillet prochain, une nouvelle manifestation devrait rapprocher Bioule et la Belgique. Le site du parking du pigeonnier, face au cimetière de Crambiès est à l'étude pour un lâcher de plus de 8000 pigeons belges amenés dans trois semi-remorques. Un beau spectacle en perspective !

*Des pigeonneaux de deux jours*

*En juillet dernier, les pigeons se sont envolés de Bioule*

## CUEILLETTE AU VERGER

Comme chaque année, la famille Débéda, propriétaire de l'EARL de la Bouffière, a convié les amateurs de pommes à une cueillette les 10 et 11 octobre. Le succès était au rendez-vous puisque 1,8 tonnes a été cueillie en deux jours. Les clients ont également pu apprécier le jus de pommes mis en dégustation.
Devant l'engouement des clients et pour répondre à la demande, deux jours de dégustation-vente à l'exploitation ont été organisés en décembre, avec des coffrets et des corbeilles pour les cadeaux de Noël.

*Un stand pour déguster*

## LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

L'article R 1334-31 du code de la santé publique précise qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.
L'arrêté préfectoral A.P. N° 04-1076 précise les règles applicables en matière de travaux de bricolage : les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Les bruits de voisinage sont constitutifs d'une infraction : « Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3eme classe (NB : 450 € au plus, article 131-13 du code pénal) le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme dans les conditions prévues à l'article R 1334-31. »

## VISITES DU CHÂTEAU

260 visiteurs, dont 238 entrées payantes ont été enregistrés au château de Bioule cet été au cours des week-end de juillet et du mois d'août. Deux guides leur ont fait découvrir la demeure des Cardaillac : Aurélie au mois de juillet et Natacha au mois d'août. De nombreuses personnes sont également venues visiter l'exposition consacrée à la correspondance de Charles et Berthe Viguier durant la première guerre mondiale. Ce témoignage poignant de ce que furent les années de conflit au front comme à l'arrière a été valorisé par Jean-Paul Viguier leur petit fils, qui a conservé quelques 400 cartes postales !

## VISITE DE LA PMI

Les services de la protection médicale et infantile sont venus visiter les locaux du centre de loisirs le lundi 27 juillet. Un avis réservé a été donné, en attente d'amélioration de l'espace extérieur.
Quelques travaux d'amélioration et d'entretien ont été réalisés au mois d'août, notamment l'apport de gravier roulé supplémentaire autour des jeux, l'arasement des racines proéminentes et l'enlèvement d'un bac à sable.
Une deuxième visite, le lundi 5 octobre, a conduit les services à délivrer un avis favorable.

***Séance du 24 AOÛT 2015***

***Approbation du compte rendu du 29 JUIN 2015***
*POUR : 14*

**Zone artisanale de Guirole : sollicitation du fonds de concours intercommunal**

M. le Maire informe l'assemblée de la possibilité de demander un fonds de concours auprès de la CCTVA pour l'aménagement de la zone de Guirole à hauteur de 10 000 €.
*POUR : 12*
*ABSTENTION : 2*

***Zone artisanale de Guirole : lancement d'un appel d'offres***

M. le Maire propose au Conseil de lancer un appel d'offres dans le cadre d'une procédure adaptée (MAPA) pour l'aménagement de la zone artisanale de Guirole.
Le montant des travaux est évalué à 81 509 € HT.
*POUR : 12*
*ABSTENTION : 2*

**Commerce multiservices : montant du loyer**

Suite à la cessation d'activité de l'exploitante du commerce multiservices, M. le Maire propose la gratuité du loyer pendant 4 mois pour le nouvel exploitant.
*POUR : 12*
*ABSTENTION : 2*
Il propose également de fixer le montant du loyer à 500 euros.
*POUR : 14*

***Projet agri-solaire : acquisition de terrains***

M. le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'acquisition de deux parcelles pour y installer la bergerie et le hangar du projet agri-solaire. Ces parcelles sont cadastrées ZB n° 93 d'une contenance de 21a 10ca et ZB n° 95 d'une contenance de 18a 90ca soit un total de 4 000m²
Le montant de l'acquisition se monte à : 1 200.00€
Les frais de géomètre et de notaire à : 1 175.54 € pour le géomètre et ± 800.00 € pour le notaire.
*POUR : 12*
*ABSTENTION : 2*

***Division d'un terrain communal***

M. le Maire informe l'assemblée de la nécessité de diviser un terrain communal cadastré ZB 35 pour l'implantation éventuelle d'un bâtiment pour la CUMA de Bioule soit la parcelle ZB
91 d'une contenance de 1 064 m².
*POUR : 14*

***Rapport de présentation de la révision de la carte communale***

M. le Maire expose la première version du rapport de révision de la carte communale avec les remarques de la commission urbanisme et environnement.
Tous les membres présents émettent un avis favorable sur ce rapport.

***Questions diverses***

Projet agri-solaire : lecture de la convention de partenariat avec NEOEN Développement.
Terrain de M. Taillefer, situé en zone humide et dans le périmètre du droit de préemption urbain, à vendre.
Compte-rendu de la visite de la PMI pour l'ALAE/CLSH.
Activités de l'été :
- Marché gourmand,
- Fête du 14 juillet,
- Visites du château.

Marche des élus de la CCTVA : le 3 octobre 2015 à 8 h 30.
Achat de petit équipement (bancs, tables…)

***Séance du 25 SEPTEMBRE 2015***

***Approbation du compte rendu du 24 AOUT 2015***
*POUR : 15*

***Révision de la carte communale***

M. le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur la révision de la carte communale afin de permettre
- L'implantation d'une ferme de production d'électricité photovoltaïque,
- L'aménagement du site permettant une activité d'élevage ovin afin de favoriser l'installation d'un éleveur,
- La construction d'une bergerie et d'un hangar de stockage sur les parcelles communales,
- La réduction de la superficie des zones constructibles pour adaptation aux objectifs d'accroissement de la population et la préservation des zones humides répertoriées.

Il propose également d'effectuer une demande de subvention la plus élevée possible auprès des services de l'État afin d'accompagner la commune dans cette démarche.
*POUR : 13*
*ABSTENTION : 2*

***Questions diverses – Informations***

Suppression de la cabine téléphonique de Bioule.
Assemblée générale des maires de Tarn et Garonne samedi 17 octobre 2015 à Albias.
Randonnée des élus de la CCTVA le samedi 3 octobre 2015.
Tempête : le Maire fait le point sur les dégâts et rappelle que la commune a fait une demande de classement en catastrophe naturelle.
Communauté de Communes : le Maire fait part de la volonté des services de l'État de fusionner la CCTVA avec la CC Quercy Vert.
Le conseil municipal se prononce sur le maintien du cinéma en plein air dans toutes les communes chaque année.
Demande d'un particulier pour un bus de ramassage.
Téléthon.

***Séance du 16 OCTOBRE 2015***

***Approbation du compte rendu du 25 SEPTEMBRE 2015***
*POUR : 14*

***Aménagement de l'aile ouest du château école : avenant maîtrise d'œuvre***

M. le Maire rappelle à l'assemblée que, par délibération en date du 12 septembre 2014, le conseil municipal avait approuvé la désignation du maître d'œuvre pour un montant forfaitaire de 96 055.00 € HT.
Il indique qu'il est nécessaire de confier à l'équipe de maîtrise d'œuvre une mission complémentaire : Relevé – État des lieux.
Au vu de cette mission, le montant des honoraires de maîtrise d'œuvre doit être réajusté et passe de 96 055 € HT à 100 055 € HT, soit une augmentation de 4 000 € HT.
*POUR : 12*
*ABSTENTION : 2*

***Aménagement de l'aile ouest du château école : approbation de l'avant-projet sommaire***

M. le Maire présente l'avant-projet sommaire de l'aménagement de l'aile ouest du château école réalisé par le maître d'œuvre et demande à l'assemblée de se prononcer. Il propose de solliciter des subventions auprès de la DRAC, du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de l'État au titre de la DETR et de l'Europe.
*POUR : 12*
*ABSTENTION : 2*

***Aménagement de l'aile ouest du château école : sollicitation du fonds de concours intercommunal***

M. le Maire informe l'assemblée de la possibilité de solliciter le fonds de concours intercommunal à hauteur de 10 000 €
*POUR : 12*
*ABSTENTION : 2*

***Travaux de voirie : programme 2015***

Suite à la réunion de la commission voirie en date du 16 septembre 2015, M. le Maire présente à l'assemblée le programme des travaux de voirie 2015.
Il propose de demander au conseil départemental une subvention au titre du programme 2015.
*POUR : 14*

***Aménagement de la zone artisanale de Guirole : choix de l'entreprise***

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 2015/35 autorisant l'appel d'offres pour l'aménagement de la ZA de Guirole.
Suite à la publication du marché en date du 9 septembre 2015 et à l'ouverture des plis du 30 septembre 2015, il présente l'analyse des offres réalisée par le cabinet GETUDE et propose d'attribuer les travaux à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 75 039.75 € HT.
*POUR : 8*
*ABSTENTION : 6*

***Révision de la carte communale : installation d'un éleveur sur la zone du projet agri-solaire – Appel à candidatures***

Dans le cadre du projet agri-solaire des Parlettes, M. le Maire propose de lancer un appel à candidatures pour l'installation d'un éleveur sur le site.
*POUR : 12*
*ABSTENTION : 2*

***Montant de la redevance***
Conformément à l'article L2125-1 du Code de la Propriété des Personnes Publiques, M. le maire demande au Conseil de se prononcer sur le montant de la redevance pour la mise à disposition d'une bergerie et d'un hangar sur le site du projet agri-solaire.
Cet ensemble constituant un corps de ferme, il entre dans le cadre du statut de fermage. M. le Maire propose d'appliquer les valeurs locatives fixées par l'arrêté préfectoral 2015-10-01-013 du 1er octobre 2015, à savoir :
- 2.02 €/m2 occupé pour la bergerie
- 1.27 €/m2 occupé pour le hangar.

*POUR : 11*
*ABSTENTION : 3*

***Etude voirie, busage et trottoirs***

M. le Maire présente au Conseil une étude de réfection de voirie, de busage et de trottoirs pour un montant de 2 100 € HT.
*POUR : 14*

***Modification des indemnités de fonction des élus***

M. le Maire informe l'assemblée que, suite à sa démission de la vice-présidence de la Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron, Madame Danthez souhaite voir son indemnité d'adjoint au Maire passer à 16.5 % au lieu de 10 % à compter du 1er novembre 2016.
*POUR : 12*
*ABSTENTION : 2*

***Questions diverses***

Possible ouverture du commerce multiservices début décembre 2015.
La CUMA de Bioule n'a pas répondu à la proposition de mise à disposition d'une parcelle communale pour la construction d'un hangar.
Cérémonie de commémoration de l'armistice 14-18 : le 15 novembre 2015.
Réunion du CCAS pour l'organisation du repas de Noël : le 2 novembre 2015.
Loto des aînés : le 8 novembre 2015.
Projection d'un film proposée par le club des aînés à la salle des fêtes : le 5 novembre 2015.
Marché de Noël : le 6 décembre 2015.
Vœux du Maire ouverts à toute la population : le 24 janvier 2016.
Réunion des présidents d'associations : le 23 octobre 2015.

***<u>Séance du 2 DECEMBRE 2015</u>***

***Approbation du compte rendu du 16 octobre 2015***
*POUR : 12*
*ABSTENTION : 2*

***Frais de déplacements de Mmes COMBALBERT et PORTELLI***

M. le Maire rappelle à l'assemblée que Madame COMBALBERT, agent titulaire chargée de la cantine scolaire, et Madame PORTELLI régisseur de recettes

de la cantine scolaire, auront à effectuer régulièrement des déplacements pour le compte de la commune pour l'année 2016. Il propose de les autoriser à utiliser leur véhicule personnel et de leur rembourser les indemnités kilométriques dans la limite de 2000 km/an.
*POUR : 14*

***Révision des tarifs communaux***
M. le Maire rappelle à l'assemblée l'ensemble des tarifs communaux pratiqués et lui demande de se prononcer quant à leur maintien ou leur augmentation.
Le conseil municipal décide de ne pas modifier les tarifs communaux pour l'année 2016.
*POUR : 13*
*ABSTENTION : 1*

***Zone artisanale de Guirole : prix de vente des lots***

M. le Maire présente au Conseil Municipal les dépenses et recettes prévues pour l'aménagement de la zone artisanale de Guirole.
Il explique ensuite qu'il est nécessaire de fixer un prix de vente pour les lots.
Il propose de le fixer à 12.00 € HT/m2
*POUR : 13*
*ABSTENTION : 1*

***Zone artisanale de Guirole : servitude pour l'implantation d'un poste de transformation***

M. le Maire expose que pour l'implantation du poste de transformation n° 49
« Lotissement », le Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn et Garonne doit bénéficier d'une servitude grevant la parcelle domaniale cadastrée ZO 154.
Il indique que pour procéder à la constitution d'une telle servitude, il y a lieu de passer un acte conventionnel avec le SDE 82. Il donne lecture du projet de convention valant reconnaissance de servitude et propose au conseil municipal d'en approuver les termes. Il précise que, étant donné la spécificité des ouvrages et leur mode particulier de financement, cette servitude ne donnera lieu à aucune indemnité ni redevance.
*POUR : 14*

***Aménagement de l'aile ouest du château en école : demandes de subventions***

M. le Maire propose à l'assemblée d'effectuer des demandes de subventions auprès de l'état dans le cadre de la DETR 2016 et auprès du Conseil Régional dans le cadre de l'amélioration thermique.
*POUR : 14*

***Remboursement GROUPAMA : sinistre du 31 août 2015***

M. le Maire informe l'assemblée que, suite à la tempête du 31 août 2015, la commune a déploré plusieurs sinistres pour un montant estimé par un expert à 17 467.24 €.
Il indique pour GROUPAMA couvrira les travaux de réparation à hauteur de 16 625.49 € franchise déduite dont 12 298.67 € en indemnité immédiate et 4 326.82 € sur présentation des factures dans les 2 ans du sinistre.
Les crédits seront employés pour la réparation des dégâts causés.
*POUR : 14*

***Modification des statuts de la CCTVA : prise de compétence de plein droit an matière de SCoT***

M. le Maire présente à l'assemblée les dispositions de l'article L 5214-16 du code général des collectivités territoriales reconnaissant aux communautés de communes un exercice de plein droit pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, ainsi que pour les actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté.
A ce jour, cette compétence de plein droit ne figure pas formellement dans les statuts actuels de la CCTVA. Il convient donc de les mettre à jour pour inscrire cette nouvelle compétence légale obligatoire en matière de SCoT.

***Possibilité de dissolution du CCAS***

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application de l'article L 123-4 du code de l'action sociale et des familles, le CCAS est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1500 habitants et peut être ainsi dissous par délibération du conseil municipal. Cette possibilité est issue de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE.
Dans ce cas, la commune exerce directement les attributions autrefois dévolues au CCAS et le budget est transféré dans celui de la commune.
*CONTRE : 14*

***Questions diverses***

- M. le Maire présente la fusion des 2 communautés de communes CCTVA et Quercy Vert proposée par l'État.
- Question de M. CASTEL concernant le multiservices : Madame DANTHEZ rappelle le projet de Madame MAHUT et Monsieur LAURIDANT qui souhaitent débuter leur activité au printemps 2016.
- Élections régionales des 6 et 13 décembre 2015 : constitution du bureau de vote.
- M. le Maire présente un moratoire sur la continuité écologique proposé par M. et Mme FABRE, producteurs d'hydroélectricité à Lexos.
- Information sur le niveau de la crue de 1906 (92.60 m) identique à celle de 1981.
- Villages fleuris : une délégation de la commune s'est rendue à la soirée de remise des prix le vendredi 27 novembre à Castelsarrasin.
- M. le Maire informe le conseil municipal de l'attribution d'une subvention de 2 665.00 € par le Ministère de l'Écologie pour l'amélioration du réseau d'éclairage public.

## LE NOËL DES ÉCOLIERS

Vendredi 18 décembre, jour de sortie, était aussi un jour de fête à l'école de Bioule : le père Noël est passé le matin dans toutes les classes pour distribuer les cadeaux et, l'après-midi, tous les élèves se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un spectacle suivi d'un goûter. Ce spectacle musical, poétique et burlesque était offert par l'Association de Parents d'Élèves. Musicien et jongleur à la fois, le comédien a su captiver et faire rire tout son auditoire pendant plus d'une heure. Puis les enfants ont pu se restaurer avec le traditionnel goûter offert par la mairie.

*Après le spectacle, un petit tour sur la piste de danse !*

## VOYAGE SCOLAIRE

Cette année, les élèves de cycle 3 (CE2-CM1-CM2) partiront le 11 et 12 avril pour un séjour sur le thème « Villes&Transports ». Au programme, départ en train de Montauban, visite de l'aéroport, du centre-ville, ateliers pédagogiques, visite du Jardin du Muséum à Borderouge, trajet en métro etc…
Afin de compléter ce séjour, une 3ème journée est prévue sur Toulouse en fin d'année scolaire.
Ce voyage est en partie financé par les ventes de gâteaux mais aussi grâce à la participation de l'Association des Parents d'Élèves et de la Mairie.

*L'équipe enseignante au complet*
*Katia Stauffer, Laurence Blatgé, Céline Dal Zotto, Jean-Marc Bouysset, Sandrine Laharrague, Cécile Thomas, Gaëlle Varé.*

*Les Asems et l'Avs*
*Marie Haberstock, Sabine Albouy, Chantal Pialat.*

## TOMBOLA

Cette année encore, l'école organise une tombola dont le tirage aura lieu le 12 février à la salle des fêtes.
L'argent récolté permet de financer les sorties, les bus etc…

## RANDONNÉE DES ÉLUS DE LA COMMUNAUTE

La randonnée des élus de la Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron s'est déroulée le 4 octobre. Cette traditionnelle randonnée pédestre a réuni trente-deux marcheurs qui s'étaient donné rendez-vous devant la Mairie de BIOULE, accueillis par Monsieur le Maire Gabriel Serra. Après un rapide café ils ont emboîté le pas au premier élu de la Commune, malgré la fraîcheur matinale et les nuages menaçants. Un circuit de deux heures et 12 km, reconnu par Florence Danthez et Claudie Villette a amené Le Président de l'Intercommunalité Maurice Correcher et les élus présents à travers le territoire de la commune pour un temps où le protocole a fait place à la bonne humeur et à la décontraction.

De retour au village et au pied du château une collation était servie après une visite de ce lieu chargé d'histoire.

Après cette matinée sportive et un repas chez « Mimi », tous les participants se sont donné rendez-vous l'année prochaine afin de renouveler ce moment de convivialité.

*Les élus en randonnée*

## LES PROJETS DU CLAE

Les animateurs du CLAE et du Centre de Loisirs de Bioule proposent sans cesse de nouveaux projets et de nouvelles activités pour le plus grand bonheur de nos enfants.

Le lundi et le jeudi soir, ils peuvent faire du sport avec Manu, animatrice spécialisée. Le cycle vélo qui vient de se terminer a bénéficié d'une belle météo d'automne, et désormais, c'est à la salle des fêtes que les enfants se retrouveront pour les activités d'hiver et de printemps.

Le mercredi, l'équipe d'animation propose des ateliers cuisine ou mosaïque, du jardinage, des sorties vélo, des grands jeux… quelquefois des boums ou des sorties sportives et bien sûr toujours du sport.

Aux vacances d'hiver comme aux vacances de printemps, le centre sera fermé la deuxième semaine.

Il sera donc ouvert du 22 au 26 février (pensez à inscrire vos enfants avant le 5 février) sur le thème du Carnaval. Au programme : confection de masques, défilé, jeux, fête...

Pour les vacances de printemps, le centre fonctionnera du 18 au 22 avril (inscriptions du 23 mars au 1er avril) sur le thème du jeu : grand loto intercommunal, jeu vidéo à la Fabrik de Saint Etienne, Ludothèque, bowling...

Pour les amateurs de ski, le Centre de Loisirs Intercommunal propose un séjour à Ascou Pailhères (9-12 ans) du 21 au 26 février et un séjour à Matemale du 29 février au 4 mars (13-16 ans).

Enfin, l'été au centre de loisirs de Bioule, ce sera du 6 au 29 juillet (inscriptions du 18 mai au 3 juin). Le thème de ces vacances reste encore à définir, mais sachez déjà que vos enfants, en fonction de leur âge, feront du kayak, du tir à l'arc, du poney et bien sûr profiteront de la piscine de Nègrepelisse.

L'équipe d'animation, que vous pouvez découvrir sur cette photo en tenue de père Noël, se compose de Delphine Delcassé (directrice), Laure Martin (adjointe), Rémi Cardona, Véronique Pontillon, Camille Aurel et Aline Portelli (animateurs).

Pour tout renseignement, Tel 05 63 67 36 31 ou 06 82 78 80 64.

*L'équipe du CLAE*

# Naissances

| | |
|---|---|
| Aliona PIZZOLITO | née le 1er février 2015 |
| Léon Lévi OUVRIER | né le 16 février 2015 |
| Noëlla Cerise SPYCHALA | née le 28 mars 2015 |
| Émilie, Suzanne, Christiane, Rose LEIVA | née le 10 avril 2015 |
| Samuel, Nathan, Jacques, Cédric HOGRAINDLEUR | né le 24 juillet 2015 |
| Victoire Francine Marie THOMASSET | née le 5 août 2015 |
| Aaron, Elie SEMILLE | né le 15 août 2015 |
| Madison, Liliane LE LONG | née le 16 août 2015 |
| Hugo DA COSTA | né le 16 octobre 2015 |
| Élise, Rose, Constance VAN ASSCHE | née le 19 octobre 2015 |
| Antone, Hubert, Émile THEIL | né le 2 novembre 2015 |
| Enzo, Serge, Justin CABART | né le 16 décembre 2015 |

# Mariages

| | |
|---|---|
| Angélique, Aline GARCIA MATEO et Fabrice HUC | le 11 juillet 2015 |
| Claire, Sophie PELOUZE et François OLESZCZYNSKI | le 31 juillet 2015 |

# Décès

| | |
|---|---|
| M. Jean-Marie, Maurice, Jules BECQUAERT | décédé le 13 mai 2015 |
| Mme Iole, Maria DAL PRA | décédée le 16 mars 2015 |
| Mme Donna, Denise LACHIZE | décédée le 20 mai 2015 |
| Mme Solange PREVOT | décédée le 2 novembre 2015 |
| M. Marc, Noël, Louis VANNOT | décédé le 5 décembre 2015 |

-

## DIMANCHE 24 JANVIER : vœux du Maire

À 16 h, Salle des Fêtes, pour tous les habitants de la commune
Organisé par la Mairie
M. le Maire offre la coque des Rois et souhaite ses meilleurs vœux à tous les habitants de la Commune.

## JEUDI 4 FEVRIER : Coque des Rois

À 14 h, Salle des Fêtes
Organisé par le Club des Aînés
Les Aînés offrent la coque des Rois aux enfants de l'école.

## VENDREDI 26 FEVRIER : Soirée Jeux Vidéo

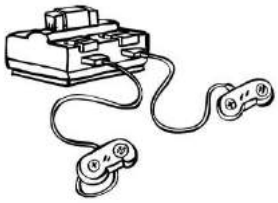

À 20 h 30, Salle des Fêtes, pour tout public
Organisé par la ludothèque Tipi de Jeux
Jeux vidéo projetés sur grand écran, consoles Wii U, PS4, Xbox 1 et Wii…
Renseignements : 06 03 85 66 36

## SAMEDI 12 MARS : Bal Costumé

À 20 h, Salle des Fêtes, pour tout public
Organisé par l'Association des Parents d'Élèves
Déguisements fortement conseillés, restauration sur place.
Renseignements : 05 63 91 56 60

## SAMEDI 21 MAI : Apéro-Concert

À 19 h, place de la Salle des Fêtes, pour tout public
Organisé par l'Association des Parents d'Élèves
Renseignements : 05 63 91 56 60

## DIMANCHE 29 MAI : Festival au Fil des Jeux

À partir de 10 h, toute la journée, place et Salle des Fêtes, pour tout public
Organisé par la ludothèque Tipi de Jeux Terrasses et Vallée de l'Aveyron, la Ludo de Caussade et la médiathèque de St Antonin Noble Val
Jeux de société, en bois, géants, pour les plus jeunes, de lancer, du monde, jeux vidéo, etc…, restauration sur place.
Renseignements : 06 03 85 66 36

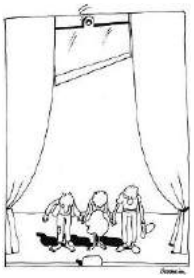

## SAMEDI 18 JUIN : Festival de Théâtre pour enfants

À 15 h, Salle des Fêtes, pour les enfants
Organisé par les Amis du Château
Renseignements : 05 63 30 80 30

## SAMEDI 18 JUIN : Bal Traditionnel

À 21 h, Salle des Fêtes
Organisé par le Réveil Occitan
Renseignements : 06 16 09 51 41

## SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 JUIN : Rencontre Auto-Moto

Toutes les journées, place de la Salle des Fêtes
Organisé par l'Association Auto-Moto
Renseignements : 05 63 30 88 06

## MARDI 28 JUIN : Fête de l'école

À 20 h 30, Salle des Fêtes, pour tout public
Organisé par l'École
Les enfants de l'École de Bioule proposent un spectacle à leurs familles et amis.

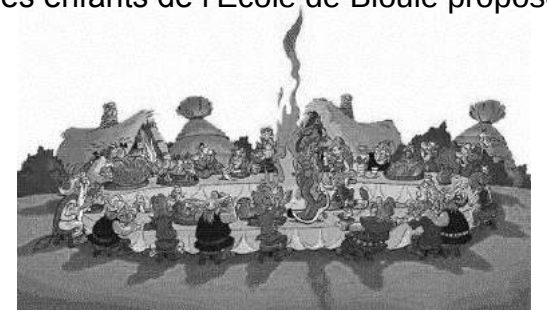

## SAMEDI 2 JUILLET : Repas du village

À partir de 19 h, place du Château, pour tout public
Organisé par Festibioule
Repas collaboratif, buvette, animation musicale.
Renseignements : 06 77 47 89 34

## SAMEDI 16 JUILLET : Marché Gourmand

À partir de 19 h, place de la Salle des Fêtes, pour tout public
Organisé par la Mairie
Marché de produits du terroir, artisanat, restauration et animation musicale.
Renseignements : 06 20 36 23 52

## DIMANCHE 17 JUILLET : Vide-Greniers

Toute la journée, Plaine de Jeux bords de l'Aveyron
Organisé par le Comité des Fêtes
Renseignements : 06 11 30 11 83

## DIMANCHE 31 JUILLET : Tournoi de Foot

À partir de 9 h, Plaine de Jeux bords de l'Aveyron, pour tout public
Organisé par le Collectif
Tournoi de foot endiablé, repas et buvette.
Renseignements : 06 87 73 02 29

# VÉRONIQUE CABOS ET VÉRONIQUE RIOLS, CONSEILLÈRES DÉPARTEMENTALES

Véronique Cabos et Véronique Riols ont toutes deux été élues Conseillères Départementales en mars dernier, respectivement dans les cantons Quercy-Aveyron et Aveyron-Lère (le nôtre). Toutes deux ont fait leurs premières armes dans la vie publique au sein de la municipalité de Bioule.
Véronique Cabos, 49 ans, agricultrice demeurant aux Mondettes, a repris voici bientôt 10 ans l'exploitation arboricole familiale (pruneaux Cabos de Mirabel). Elle a été successivement adjointe de 2001 à 2008, puis conseillère municipale de 2008 à 2014.
Véronique Riols, 48 ans, responsable production d'une carrosserie industrielle, a été conseillère municipale à Bioule de 2001 à 2008, avant de s'installer sur la commune de Monteils, où elle est élue depuis 2008, et adjointe depuis 2014, en charge des bâtiments et de la voirie.
**Au terme de 10 mois de mandat, nous leur avons posé trois questions :**

**1- Comment avez-vous perçu ces 10 premiers mois de mandat ?**
**Véronique Riols :** Il a bien fallu trois mois pour prendre la mesure de cette assemblée départementale. L'hémicycle est très impressionnant, avec les 30 élus et tous les chefs de service autour. Nous sommes arrivés avec une vision extérieure du Conseil Départemental. Aujourd'hui, nous avons un point de vue de l'intérieur. C'est une machine qui est lourde. Le budget, par exemple, est très différent des budgets des communes que nous connaissons !
**Véronique Cabos :** Les premières réunions ont été consacrées à la mise en place des différentes commissions et des délégations aux différents syndicats et organismes. Nous avons aussi beaucoup questionné les services pour connaître les rôles de chacun.
Mais ce n'est pas encore réellement notre action et nos décisions qui sont votées. La DM1 (décision modificative) appartient à l'ancien Conseil Général, la DM2 en grande partie également.

**2- Quelle est votre action au sein de l'assemblée départementale ?**
*Véronique Cabos est vice-présidente de la commission agriculture et ruralité et de la commission transports.*
*Véronique Riols est présidente de la commission transports. Toutes deux sont membres de la commission permanente.*
**VC :** La parité a bousculé les choses. Elle a fait évoluer une certaine vision de la politique. Les conseillères départementales ne sont pas des potiches !
**VR :** Certaines politiques ne sont plus d'actualité, d'autres en revanche deviennent une nécessité comme le soutien aux communes pour la sauvegarde des édifices religieux.
Nous ne voulons rien sacrifier, mais il n'est pas question d'aller au-delà de nos possibilités financières. Il nous faut veiller par exemple aux subventions qui quelquefois se cumulent ou se superposent.

**3- Et au sein de votre canton respectif ?**
**VC :** Mon canton est grand : 15 communes, pour la plupart des petites communes. Avec Jean-Claude Bertelli, mon colistier, nous avons réuni tous les maires pour qu'ils nous présentent leurs projets et que nous puissions les accompagner pour les mener à bien. Aider les communes, c'est notre rôle principal.
**VR :** Mon canton est très différent : trois villes importantes, et trois plus petites communes. Et deux collèges. Je partage l'avis de Véronique : nous devons être les vecteurs des maires. Nous devons travailler en amont avec eux pour les aider à monter leurs projets, puis les soutenir et les financer. Le financement de la zone artisanale de Bioule, par exemple, vient d'être voté par l'assemblée.

*Véronique Cabos et Véronique Riols*

**Le Journal de Bioule**
**Rédaction :**
**Commission**
**Information**
**Communication**
**Imprimé par :**
**TECHNI PRINT**